



Association loi 1901 Cœur Adoption

4 place Daniel Fradin

66200 Alénia

☎ : 04 68 37 94 57

Contacts : contact@coeuradoption.org (particuliers)

media@coeuradoption.org (media)

Site : <http://www.coeuradoption.org/>

2 JUIN 2007 : COMPTE-RENDU DE L'ENTRETIEN COEUR ADOPTION - AFA

16H10 : Début de l'entretien.

Présents pour Cœur Adoption :

Hélène Marquié, présidente de Cœur Adoption

Michel Dubié, trésorier de Cœur Adoption

Catherine Dumas, vice-présidente de Cœur Adoption

Nathalie Suquet, chargée des relations publiques de Cœur Adoption

Kim Charvet, vice-présidente de Cœur adoption

Présents pour l'AFA :

Cyril Paquaux, secrétaire général de l'AFA

Chantal Cransac, chargée de communication de l'AFA

Nous sommes 5 de l'Association Cœur Adoption, face à nous : Cyril Paquaux, (CP) et Chantal Cransac (CC).

Nous demandons si madame de Choiseul est présente dans les bureaux, la réponse est non. L'entretien commence, CP prend la parole « Nous tenons à ce que vous sachiez que l'AFA respecte les familles et comprend leurs angoisses ». Dont acte.

Chacun se présente, puis il souhaite savoir qui d'entre nous a eu un entretien téléphonique avec Yves Nicolin (président du Conseil d'Administration de l'AFA). Kim répond que c'est elle. CP ajoute que suite à cette conversation, il est déjà au courant d'une grande partie de nos inquiétudes. Très vite, il propose un entretien dans les jours qui viennent avec madame de Choiseul (le mardi 5 est proposé, mais la date est trop proche de la manifestation, nous proposons de le rappeler ultérieurement pour un RV sous quinze jours après en avoir débattu entre nous).

Enfin nous entrons dans le vif du sujet :

CP : « Quels sont les questions et les points que vous souhaitez évoquer avec madame de Choiseul ? »

Cœur Adoption : (après l'avoir assuré que nous aussi, nous étions là dans un souci de compréhension réciproque et dans une démarche que nous voulions également constructive)

Le Vietnam

Le problème du « tirage au sort » des 200 dossiers Vietnam, pourquoi si peu de dossiers ? Pourquoi si peu d'orphelinats travaillent-ils avec la France ? Pourquoi tout ce mystère autour du nom de l'huissier, les inquiétudes et suspicions qui en découlent...

A ce moment-là de l'entretien, CP nous rappelle que tirage au sort n'est pas le terme exact, il faut parler de « sélection aléatoire de numéros ». Kim lui signale que dans les livres de probabilités, « sélection aléatoire » et « tirage au sort » ont exactement la même signification... Nous poursuivons après avoir convenu que l'heure n'était pas à un débat autour de ce sujet précis.

Pourquoi refuser une liste d'attente ?

Toujours sur l'Asie :

- Le faible nombre de dossier que l'AFA envisage de traiter au Vietnam et au Cambodge (problèmes de moyens ? Autres problèmes ?)
- Les 30 dossiers Cambodge : comment ont-ils été sélectionnés alors que nous savons que bien plus de 30 dossiers ont été postés le 22 mai. Problème de transparence.

Autres pays, autres questions :

Le problème de la non accréditation au Brésil et de la non communication de cette information aux familles : pourquoi avoir accepté des dossiers ? Que deviennent les familles actuellement là-bas ? Pourquoi la faute est-elle rejetée sur le pays alors que le Brésil continue à travailler avec d'autres pays ?

CP prend des notes, il répètera souvent durant tout l'entretien : madame de Choiseul aura des informations à vous donner à ce sujet.

Le Népal

Nous précisons à CP que nous savons que le problème des familles bloquées au Népal n'est pas, actuellement, du ressort de l'AFA (pas encore accréditée) mais sachant que l'AFA va être amenée à reprendre les dossiers Népal de la MAI, que compte faire l'Agence ?

Nous insistons sur le fait que la situation des familles en attente doit être réglée au plus vite.

Concernant le fonctionnement de l'AFA :

- Pourquoi aucune association de familles n'est-elle représentée au Conseil d'Administration de l'AFA ?

CP : ils sont présents au comité de suivi.

- Pourquoi les réunions du comité de suivi ont-elles été annulées ?

CP : c'est parce que les députés qui doivent y siéger n'avaient pas encore été nommés par le président de l'assemblée nationale.

- Le manque total d'information sur ce qui se passe au CA ainsi qu'au comité de suivi (seul strapontin où siègent les associations de parents).

CP nous répond que pourtant il y a deux associations au comité de suivi, qu'elles ont les infos et qu'il serait bien que nous nous rapprochions d'elles.

- Nous précisons que nous ne trouvons pas normal que les adoptants soient informés par ces associations car cela sous-entend que tout adoptant doit faire partie d'une des associations sous peine de ne pas être informé. De plus nous soulignons que bien qu'étant membres (pour certains) d'une de ces associations nous ne sommes pas davantage informés. Nous disons que toutes les infos données devraient être lisibles par tous via leur site internet. La communication de l'AFA est de la responsabilité de l'AFA, ils n'ont pas à déléguer et nous n'avons pas à aller chercher les infos ailleurs.
- La politique de l'AFA envers les pays (clauses humanitaires) et les négociations en cours dont on ignore tout... Le sentiment que l'AFA vient seulement de découvrir l'importance de ces coopérations humanitaires pour l'avenir de l'adoption internationale, quels sont leurs projets ? Serons-nous tenus au courant ?
- Le manque de formation du personnel d'accueil qui se permet des remarques au téléphone. Son manque évident de formation voire de compétence : informations contradictoires données le même jour ou à quelques jours d'intervalle sur les procédures, absence d'empathie dans bien des cas.
- L'impossibilité de joindre l'AFA par mail (indispensable lorsque l'on est à l'étranger). Une première explication est donnée par CC : le premier jour où elle a ouvert sa boîte mail, elle a découvert avec stupeur 300 messages et a donc refermé presque aussi vite. Nous rétorquons qu'une telle réponse de leur part nous semble inadaptée, que beaucoup de solutions existent pour gérer un flux si important de mails : adresse internet différente selon continents etc etc.

- Les propos déplacés et parfois blessants de madame de Choiseul : « l'adoption avait besoin d'être moralisée » : sous-entendu avant l'AFA, l'adoption n'était pas éthique, heureusement que nous sommes arrivés...

Réponse de CC : vous savez bien que les propos des intervenants sur les plateaux télé sont coupés au montage, ce n'est pas ce qu'elle voulait dire...

- Nous avons alors souligné qu'elle l'avait dit sur TF1, sur France2, sur France3, dans le Parisien... Ils nous ont arrêtés (mal à l'aise visiblement !)
- Les phrases récurrentes : « les déceptions sont à la hauteur des attentes » : sous-entendu, on espérait trop...

Les propositions (soulevées mais non développées)

- Afin d'éviter que la même situation que pour le VN et le Cambodge se reproduise ailleurs : pouvoir déposer un pré-dossier, comme du temps de la MAI et même si on sait que l'attente sera longue.
- Création d'une liste d'attente comme au Québec :

Par exemple :

liste A : 0-2 ans

liste B : 2-4 ans

liste C : 4-6 ans

liste D : plus de 6 ans

liste E : enfant à particularité

On envoie les dossiers à l'ambassade comme autrefois et le Vietnam (ou un autre pays) appelle 100 dossiers que l'on prend dans chaque liste.

- L'huissier : possibilité de montrer le PV de l'attribution des numéros et nom de l'huissier aux membres du bureau Cœur Adoption sous condition de conserver la confidentialité de ces informations.

L'entretien touche à sa fin.

CP nous a demandé de préciser certains points, il a tout bien noté sur sa feuille, nous a assuré plein de fois qu'ils étaient dans une démarche constructive et que madame de Choiseul répondrait à nos questions si elle le jugeait utile lors de notre rencontre (dans un souci de compréhension... ad libitum).

Enfin, (nous sommes alors sur le pas de la porte) CP et CC nous disent que le personnel de l'AFA est très compétent, qu'ils ne comptent pas leurs heures et que les enfants qu'on attend, ils les attendent eux aussi. Nous leur répondons que nous ne demandons qu'à les croire mais que nous ne savons pas qui sont ces personnes, quelle est leur formation, par exemple ont-elles adopté ? Ont-elles travaillé dans des associations de parents adoptants ? etc etc

CP nous dit de leur faire confiance, nous disons que nous faisons confiance aux actes mais que nous souhaitons qu'il ait raison.

Nous rappelons que nous ne souhaitons pas du tout que l'AFA disparaisse, nous rappelons qu'en 2005 l'association Cœur Vietnam avait soutenu la création de l'AFA envoyant même des courriers aux élus afin de demander à ce que sa mise en place soit rapide.

Nous attendions alors beaucoup de l'AFA tout en sachant que l'adoption resterait toujours un parcours long et difficile, nous avons été déçus.

Aujourd'hui les adoptants ne savent plus vers quel pays se tourner vu qu'une fois le quota atteint, il n'y a plus de possibilité de déposer un dossier.

16H55 : Fin de l'entretien